

## Communauté de Communes du Sud

enquête publique sur les deux procédures de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Chirongui concernant les projets de clinique et de centre sportif de haut niveau à Miréréni

Annonce n° 855  
Type Enquête publique  
Parution web 21/12/2025  
Parution print 22/12/2025 · Le Journal de Mayotte (JDM\_20251222.pdf)

### Avis d'ouverture d'enquête publique

Une enquête publique est ouverte sur les deux procédures de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chirongui (arrêté communautaire n°2025/111 du 18/12/2025), du lundi 12 janvier au vendredi 13 février 2026, concernant les projets de clinique et de centre sportif de haut niveau à Miréréni.

Monsieur Mouhamadi ISSIHACA et Madame Mayombé-Patricia CHONVILLE, désignés Commissaire enquêteur et Commissaire enquêtrice suppléante par le Tribunal Administratif de Mayotte, recueilleront vos observations :

Sans rendez-vous, aux lieux, jours et heures suivants :

- Le 12 janvier 2026 de 07h30 à 10h30 au siège de la CCSud
- Le 14 janvier 2026, de 13h00 à 16h00 à la Mairie de Chirongui,
- Le 20 janvier 2026, de 13h00 à 16h00 au siège de la CCSud,
- Le 22 janvier 2026, de 07h30 à 10h30 à la mairie de Chirongui,
- Le 10 février 2026, de 13h00 à 16h00 à la mairie de Chirongui,
- Le 13 février 2026, de 8h30 à 11h30 au siège de la CCSud,

Les pièces des deux dossiers d'enquête ainsi que le registre d'enquête seront déposés au siège de la Communauté de communes du Sud et à la Mairie de Chirongui. Ils seront consultables pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au jeudi, de 7h30 à 16h30, et le vendredi, de 7h30 à 11h30 au siège de la Communauté de communes du Sud et du lundi au jeudi, de 7h15 à 16h20, et le vendredi, de 7h15 à 11h00 à la mairie de Chirongui, (sauf jours fériés).

En dehors des créneaux de permanence de la commission d'enquête, les observations peuvent être consignées sur les registres d'enquête mis à disposition en mairie de Chirongui et au siège de la CCSud.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur ou à la commissaire enquêtrice suppléante aux adresses suivantes :

- Mairie de Chirongui, 11 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 97620 CHIRONGUI
- Siège de la Communauté de Communes, ancienne mairie de Bandréle, 97660 BANDRELE

Pour toute information, contactez la CCSud par mail : [plui-h@ccsud.yt](mailto:plui-h@ccsud.yt)